

Le conseil d'école du 7 juin a permis de faire un point sur la situation depuis le 4 avril dans les locaux de Fujimi : les mesures de sécurité prises, l'évolution des précautions suite aux visites des experts de l'IRSN.

Pour préparer la rentrée 2011, une structure provisoire à 20 classes a été arrêtée. Nous attendons des réponses de familles incertaines et espérons une montée des effectifs qui sont passés de 585 avant le 11 mars, à 185 au 4 avril puis à 380 ce jour. Environ 489 élèves sont actuellement prévus pour la rentrée ce qui est une bonne nouvelle.

Un bilan des actions menées tout au long de l'année a été présenté : la mise en place des aides individualisées après les cours, le FLSco qui apporte un soutien aux élèves en français langue de scolarisation, et le projet langue avec la montée du bilingue en CM1. Nous avons également abordé les pistes de réflexion de l'équipe autour d'une amélioration de l'offre en japonais, à travers des options, un kumon après les cours ainsi que la création d'une classe relais pour l'intégration d'enfants non francophones comme cela se fait dans la zone.

- **Le secrétaire général présente les principaux points évoqués lors du CA du 2 juin.**

A la réunion du Conseil d'administration en date du 02 juin, qui a été présidée par Monsieur NGUYEN, Coordonateur AEFE pour la zone Asie, les points suivants ont été débattus :

- La situation du LFJT au lendemain du séisme : les effectifs, les prévisions, le projet immobilier de Takinogawa et les aides de l'Etat ;
- La décision modificative n° 1 du budget 2011 : en prenant en compte les baisses d'effectifs, les aides de l'Agence et les mesures reportant certaines dépenses, la baisse des recettes génère un déficit d'environ 195 600 000 de yens ;
- Le compte financier 2010 présente un résultat excédentaire de 67 000 000 de yens, après avoir réalisé la totalité des provisions dédiées au projet de Takinogawa. Il a été adopté à l'unanimité ;
- Après traitement des questions diverses, la séance a été close vers 20 h 30.

Un représentant des personnels enseignants indique qu'il lui paraît nécessaire à l'avenir que les différentes instances paritaires de l'établissement puissent se réunir en amont du CA. Le Directeur général répond que c'est en effet souhaitable dans la mesure du possible mais que le calendrier du Lycée a été très perturbé cette année en raison des événements. L'Assemblée des conseillers ne se réunit quant à elle qu'une fois l'an avant le CA du deuxième trimestre consacré à l'examen du budget.

4) Préparation de la rentrée 2011 :

- ✓ **Structure pédagogique**

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, M le Proviseur annonce les effectifs suivants :

824 élèves ;

- pour le primaire : 489 (143 en maternelle et 346 en élémentaire),
- pour le secondaire : 335 (221 au collège et 114 au lycée).

Niveau	Effectif	Classes
PS	33	1,5
MS	49	2
GS	61	2,5
Total maternelle	143	6
CP	74	3
CE1	64	3
CE2	73	2,5
CM1	70	3
CM2	65	2,5
Total élémentaire	346	14
Total primaire	489	20

Niveau	Effectif	Classes
6 ^{ème}	53	2
5 ^{ème}	57	2
4 ^{ème}	67	3
3 ^{ème}	44	2
Total Collège	221	9
2 ^{nde}	43	2
1 ^{ère}	35	2
Tale	36	2
Total Lycée	114	6
Total 2ndaire	335	15
Total général	824	35

M le Proviseur présente pour le primaire une structure à 20 classes, 6 en maternelle et 14 en élémentaire.

Il précise que cette structure peut subir des modifications en fonction des inscriptions enregistrées tardivement durant l'été.

Pour le secondaire la structure est de 15 classes: 9 au collège (-1) et 6 au lycée.

Une diminution d'environ 20 % de notre effectif par rapport à la précédente rentrée est donc attendue. Nous espérons retrouver notre effectif de la rentrée 2010, autour de 1000 élèves d'ici trois ou 4 ans.

La mise en place de cette structure n'entraînera pas de licenciements de personnels.

M le Proviseur soumet cette structure au vote : avis favorable à l'unanimité des présents.

La DHG des classes secondaires intègre la nouvelle structure à 15 **classes** et la mise en place des dispositions de la réforme du Lycée **= 591,5H** pour 335 élèves soit un H/E de 1,76.

- ✓ Nouveautés pédagogiques au secondaire : réforme du lycée

La Réforme du lycée qui a concerné la classe de seconde à la rentrée 2010 concernera également le niveau 1^{ère} à la rentrée 2011.

- Conformément au travail réalisé en conseil pédagogique, il a été convenu que les heures d'Accompagnement personnalisé (AP) introduites par la réforme et dévolues à l'aide méthodologique, au soutien et à l'orientation seraient recentrées sur les disciplines suivantes : Français et Mathématiques en 2^{nde}, Français et Histoire Géographie en 1^{ère} ES/L et Français et Mathématiques en 1^{ère} S (2H par classes dédoublées).
- En 2^{nde} les trois enseignements d'exploration au choix sont : Méthodes et pratiques scientifiques (MPS), Littérature et société et Principes fondamentaux d'économie et de gestion. Soit un enseignement à dominante scientifique, un enseignement à dominante littéraire et un enseignement à dominante économique.
- Un enseignement de Littérature étrangère en Langue étrangère (Anglais) est introduit en 1^{ère} L.
- Un Atelier Artistique est créé, ouvert à tous les élèves de Tale, 1^{ère} et 2^{nde}.

- ✓ **Encadrement pédagogique :**

Un certain nombre de collègues nous quitteront à la fin de l'année scolaire :

Mme	MARIE LE MAUT	Professeur d'Anglais
Mme	ERIKA ARNAUD	Professeur Anglais
M	MATTHIEU MANCHE	Professeur d'Art plastique
M	SEBASTIEN BERTOLO	Professeur de Physique
M	ARNAUD DERUELLE	Professeur de Mathématiques
Mme	MAGALI DERUELLE	Assistante d'éducation
Mme	Anne DEJEAN	Professeur des écoles

Nous les remercions tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années.

Carte des emplois :

Postes d'Expatriés :

Le poste de directeur primaire a été « gelé » pour un an par l'AEFE comme suite à la réintégration de Mme Merabet et le poste de conseiller pédagogique primaire a été fermé comme suite au départ de Mme Pin. (CTP du 19 mai).

Le poste de proviseur adjoint vacant du fait de la réintégration de M Lazard-Peillon doit être pourvu au titre de la rentrée 2011.

Le poste de professeur de Mathématiques occupé par Mme Nicolas sera quant à lui vacant à la rentrée 2012, il a été profilé en tant que poste de conseiller pédagogique.

Le conseil d'établissement unanime demande le maintien et/ou la réouverture de ces postes à la rentrée 2012 (directeur, conseiller pédagogique et mathématiques), en prenant notamment en compte le fait que l'établissement est faiblement doté en postes d'Expatriés.

✓ **Règlement intérieur :**

- **Au primaire :** Aucune modification n'est demandée.
Le règlement intérieur de l'école primaire est adopté à l'unanimité des présents.
- **Au secondaire :** Aucune modification n'est demandée cette année.
Le règlement intérieur du secondaire et du primaire sont adoptés à l'unanimité des présents.

- ✓ **Stages en entreprise** : ces stages qui font partie intégrante de la construction du parcours individuel d'orientation de nos élèves ont pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement. Ils font l'objet de conventions avec les entreprises d'accueil et sont évalués. Ils concernaient traditionnellement les élèves de 2^{nde} du LFJT. A compter de la rentrée 2011 seront concernés les élèves de 3^{ème} conformément aux instructions officielles.

Pour l'année 2011-2012, les élèves de 2^{nde} et de 3^{ème} pourront suivre un tel stage afin qu'aucun d'entre eux ne soit pénalisé.

La question est posée de la confirmation de la possibilité pour des élèves de moins de 16 ans de participer à de tels stages. Il est répondu qu'a priori le droit local ne s'y oppose pas mais que cela sera vérifié.

- ✓ **Organisation de la rentrée 2010** : Une assemblée générale à l'adresse de tous les parents d'élèves est fixée au **samedi 10 septembre de 9 h à 10h30** dans le gymnase de Ryuhoku ; pour les familles nouvelles, la traditionnelle visite des deux sites sera proposée dès 10h30 à Ryuhoku, et à 11h à Fujimi.

5) Projet d'établissement 2010-2013

M le Proviseur rappelle qu'à partir du diagnostic réalisé l'an passé, des axes et des priorités ont été retenus. Le plan d'action présenté au C.E d'octobre 2010 constituait le premier acte de la réalisation du projet en gestation.

M le Proviseur présente ensuite le projet d'établissement 2010-2013 qui intègre un préambule, un diagnostic, les objectifs opérationnels ainsi que les actions envisagées. En annexe figure un document de présentation des actions liées à l'orientation.

Ce projet sera transmis à l'AEFE pour approbation.

6) Questions diverses :

▪ Questions des parents d'élèves :

- Questions de l'APE-fapée :

**** primaire**

Carte scolaire: nous demandons l'ouverture d'une 21^{ème} classe pour abaisser la moyenne des effectifs en Cycle 3 à 23,5 élèves par classe et ainsi la mettre en ligne avec les effectifs moyens de tout le primaire ($489/21 = 23,3$). De plus cette mesure permettrait la suppression des 2 classes à double niveau prévus sur ce cycle.

Nous avons eu l'occasion d'aborder cette question pendant le conseil d'école lors duquel nous avons répondu que, selon les effectifs constatés à la rentrée de septembre, nous pourrions envisager l'ouverture d'une 21^{ème} classe, spécialement à destination d'un cycle 3 chargé. Il a aussi été rappelé par un des enseignants que l'ouverture d'une classe en cours d'année avait déjà été effectuée, il y a quelques années. La structure présentée lors du conseil d'école se veut prudente et tient compte des incertitudes liées à la situation que nous traversons. La moyenne par classe (24,5/classe) est nettement inférieure à celle de cette année (26/classe).

Evaluations des acquis en CE1 et CM2: nous souhaiterions que les résultats globaux des élèves du LFJT à ces tests soient communiqués, comme c'est souvent le cas dans les établissements en métropole.

Comme le stipulent les I.O :

« Les résultats globaux et anonymes de la France entière, des académies et des départements sont publics .

Les résultats de chaque élève sont communiqués à ses parents par le maître de la classe ou le directeur de l'école. Ils peuvent ainsi mieux suivre les progrès de leur enfant. Ils sont les seuls, avec les maîtres, à connaître les résultats individuels de leur enfant.

Le public accède sur le site www.education.gouv.fr aux résultats globaux et anonymes : de la France entière des académies des départements. Les résultats sont communiqués par les enseignants aux familles des élèves ayant passé ces évaluations ».

Il ne peut donc y avoir communication des résultats de l'établissement qui sont un outil de pilotage de l'équipe pédagogique.

Takinogawa: une réflexion doit commencer dès septembre sur les rythmes scolaires en primaire, avec éventuellement une AG de tous les parents, pour aboutir à un sondage ou référendum qui détermine si on passe à la semaine continue. Il faut fournir aux parents un argumentaire écrit complet pour qu'ils puissent faire un choix éclairé.

La question peut être posée aux familles à travers un sondage par mél. A savoir un maintien du rythme actuel de 4 jours et demi ou un étalement des horaires sur 5 jours, en travaillant le mercredi après midi. Le sujet est à étudier dans le cadre de notre déménagement mais il a été rappelé en conseil d'école que le MEN travaillait actuellement sur les rythmes scolaires et nous serons aussi attentifs aux propositions faites voire aux changements décidés en métropole.

Fête de l'école à Fujimi: les produits en sont-ils versés dans la Caisse de Solidarité ?

Oui. Rappel : des repas sont toujours à vendre.

Caisse de Solidarité: en juin 2009 la Coopérative a été dissoute et ses fonds principalement versés à la Caisse de Solidarité. Or la Coopérative n'effectuait aucun financement de solidarité: elle pouvait aider les voyages de tous les élèves en abondant au coût total, ou participer à des actions pédagogiques ponctuelles au bénéfice de tous. Le libellé de la Caisse qui reprend cette fonction est donc trompeur. Nous proposons de changer son nom de Caisse de Solidarité en Caisse Parentale.

Pour tenir la comptabilité de l'établissement la nomenclature utilisée est celle du plan comptable qui fixe la dénomination « Caisse de Solidarité ». Ceci étant, s'il est exact que la quasi-totalité de ces sommes provenait des familles, il ne faut pas oublier que la réalisation des activités qui permettent de récupérer ces fonds devait aussi à l'implication et au travail des personnels de l'établissement.

Si la nomenclature ne peut être modifiée, rien ne s'oppose à ce que les associations l'appellent caisse parentale.

Gestion comptable du périscolaire: le périscolaire est en excédent de 8.5M¥ sur l'année, soit 37% de son chiffre d'affaire, marge colossale. Entre autres facteurs, cela est dû au fait que les activités ne louent pas leurs locaux pour s'y dérouler. Or on pourrait considérer normal que le périscolaire participe à l'effort financier de l'école, puisqu'il jouit de son infrastructure actuelle et future. Nous proposons donc que le compte du périscolaire verse une partie de son chiffre d'affaire, par exemple 25%, au compte général du LFJT.

Lors de la réunion du Conseil d'Ecole, ont été présentées les principales caractéristiques de la première année de gestion des activités péri éducatives par les services du lycée, il a été indiqué que l'année scolaire n'était pas terminée et que notamment, le report de 8,5 MY devrait supporter les dépenses jusqu'au 31 août. Toutefois il est évident que ce service spécial dégagera un excédent qui peut être évalué à environ : 3 100 000 yens.

Il paraît préférable de respecter l'objectif qui avait été évoqué lors du transfert de la gestion vers le lycée : étudier une baisse des frais d'inscription à ces activités.

**** secondaire**

Anglais au secondaire: comme nous l'avons exprimé en CA, nous estimons qu'il est primordial que le nombre de niveaux de compétences en Anglais reste à 3. De plus nous regrettons le départ de 2 professeurs très appréciés et le remplacement d'un seul: si le poste d'expatrié n'a pas été résidentialisé, ne peut-on pas recruter localement un enseignant ?

Section européenne en 4ème: de quelle façon a circulé l'information parmi les 5èmes, quels sont les élèves concernés par cette section ? A noter que le site internet du LFJT ne dit pas un seul mot de son existence, alors que parents et élèves la plébiscitent.

Les trois groupes de niveau (standard, intermédiaire et avancé) seront maintenus l'an prochain, sauf pour les niveaux où l'effectif est trop faible (1^{ère} et Tale) comme c'est d'ores et déjà le cas cette année (Tale). La mise en place des répartitions de service, en Anglais comme dans les autres disciplines, est élaborée en concertation avec l'équipe disciplinaire.

Deux professeurs d'Anglais nous quittent effectivement cette année. Le poste d'Expatrié comme déjà annoncé a été supprimé. Le service de ces deux enseignants sera pris en charge par deux collègues RL.

Section européenne : les élèves sont informés par leurs professeurs principaux et les familles formulent leurs vœux d'orientation à l'aide de la fiche navette. L'option « section européenne » est une des options ouvertes aux élèves qui sont accueillis dans le groupe « advanced » en fin de 5^{ème}.

Le dossier de validation de notre section européenne au titre de la session 2012 du baccalauréat a été transmis à l'AEFE. Un des deux animateurs de cette section vient d'obtenir sa certification officielle de l'Education nationale. La note de présentation de cette section destinée à être insérée sur notre site est en cours de rédaction.

Nous réitérons notre souhait de voir le lycée préparer aux examens en Anglais du Cambridge, comme c'est le cas dans de nombreux établissements de la zone et du monde.

Comme indiqué précédemment en CE, la préparation aux différentes certifications de langue (Toefl, Cambridge, Kanken ...) pourra être proposée comme cette année dans le cadre du périscolaire. Une réflexion peut, en outre, être conduite par les équipes pédagogiques pour examiner dans quelle mesure cette préparation peut être prise en compte dans le cadre des enseignements.

Périscolaire au secondaire: l'offre en est plus limitée qu'au primaire, peut-on l'augmenter, y proposer aussi l'escrime par le même animateur qu'à Fujimi ?

Cette option est en effet tout à fait envisageable.

Question commune AF/APE: où en est-on du cas de l'enseignement des SES ? Cf lettre adressée à l'AEFE le 8 juin.

Une démarche vient d'être engagée par les associations de parents d'élèves en direction de l'AEFE. Pour autant, comme rappelé lors du dernier CA, l'évaluation pédagogique proprement dite d'un enseignant au sein de la classe relève de la compétence des corps d'inspection. Ce sujet ne relève pas du conseil d'établissement.

Questions de l'AF-fcpe :

1 . Nous saluons l'avènement de la "section bilingue", la toute nouvelle structure en grande section, qui, du point de vue pédagogique et économique, est la seule et unique structure véritablement viable.

Nous nous réjouissons également de la montée de la classe bilingue en CM1 et de la montée progressive des effectifs qui équilibreront notre structure pour la rentrée.

2. Quelle sera la structure de l'enseignement de l'anglais et du japonais pour l'année prochaine en primaire et au secondaire ?

L'offre scolaire en Langues restera la même. Les classes bilingues en primaire atteignent le niveau du CM1 et la section européenne atteint le niveau Tale. Nous attendons sa validation au titre de la session 2012 du Baccalauréat.

3. Quels seront les effectifs prévisibles pour chacune des filières du Lycée (L, ES et S) ?

Les conseils de classe de 2^{nde} n'ont pas encore eu lieu, il n'est donc pas possible de donner une indication chiffrée. Pour autant les trois filières L, ES et S seront a priori maintenues en dépit de la baisse globale des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H45

Le secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint

Le président

M Guillaume JUBLOT

M Emile Bourlier

M Michel Sauzet